

Somme Numérique

Rapport explicatif du budget primitif 2020

Comité syndical du 9 décembre 2019

PREAMBULE

L'année 2019 a été marquée par le changement de lieu et le changement d'échelle de Somme Numérique. L'acquisition de nos nouveaux locaux, permettant de disposer d'un data center où pourront se déployer de nombreux services à l'avenir, constitue la face émergée de l'iceberg, si vous me permettez cette comparaison. En effet, la face immergée, celle où l'on retrouve 90% du moteur économique de Somme Numérique, se trouve dans le lancement opérationnel du SDTAN 2 et dans l'arrivée à maturité de la commercialisation du FttH.

La rigueur de la gestion de Somme Numérique a par ailleurs été à nouveau vérifiée à travers l'audit commandé conjointement par le Département et Amiens Métropole. Nous pourrions toutefois constater dès ce BP 2020 certaines inflexions inspirées par les analyses partagées à cette occasion.

Pour 2020 nous nous trouvons donc dans la continuité de 2019 avec un montant total de 45 452 626€ HT.

Pour le budget principal, ce budget primitif est conforme aux orientations débattues en novembre notamment pour les cotisations syndicales, sur un principe de tarif unique pour tous les EPCI, Amiens Métropole compris, et un tarif de 75% du tarif des EPCI pour le Département, soit **0.67€/ habitant pour les EPCI et 0.50€/ habitant pour le Département.**

Ce budget permet de constater que le déménagement de 2019 n'entraîne pas de « dérapage » des frais de fonctionnement du syndicat. Les augmentations de dépenses et de recettes proviennent principalement de la **poursuite de la dynamique des ENT** et de la création de la **nouvelle activité de médiation numérique mobile.**

Pour le budget annexe ce BP 2020 tente de rendre encore plus lisible ce qui relève des dépenses et recettes liées au Réseau d'Initiative Publique et celles liées au Centre de Services Mutualisés. 2020 sera marquée par le lancement de trois nouveaux services :

- Archivage électronique
- Sauvegarde de données
- Hébergement de serveurs

Mais financièrement, 2020 verra les premiers résultats de la dynamique de commercialisation des prises FttH auprès des opérateurs commerciaux d'envergure nationale (essentiellement SFR et Bouygues télécom). Les redevances perçues au titre de l'exploitation du réseau vont ainsi dépasser les 2 millions d'euros, **soit une hausse de plus de 50%** par rapport à ce qui était inscrit au BP 2019.

La réussite de notre plan Somme 100% FttH reste bien sûr le principal objectif de Somme Numérique. Tous les financements attendus ont été aujourd'hui acquis, principalement celui de l'Etat confirmé par un courrier du Premier Ministre.

Le principal point de vigilance en 2020 portera sur la capacité de production de nos entreprises prestataires de la construction du réseau FttH, d'une part, et sur les conditions et les conséquences de la reprise en cours du groupe Covage par la filiale d'Altice (SFR) nommée SFR FttH d'autre part.

I. LE PERSONNEL DU SYNDICAT MIXTE

Le tableau des emplois permanents comprend 16 postes, tous pourvus en décembre 2019. Les charges salariales sont réparties par service, pour plus de lisibilité des comptes :

Budget principal – administration générale :

1. un Directeur
2. une Adjointe au Directeur
3. une Assistante de Direction
4. un chargé de communication (temps non complet 21/35^e)

Budget principal – service administration électronique :

5. un Chef de projet Administration électronique

Budget principal – service ENT :

6. un Chef de projet « e-Education et lutte contre la fracture numérique »
7. une assistante de gestion

Budget annexe – réseau :

8. Un Chef de projet en réseaux et infrastructures de télécommunication
9. Un Ingénieur chargé de la gestion du Système d'Information Géographique
10. Un chargé du déploiement FttH
11. Une chargée du déploiement FttH
12. Un technicien réseaux
13. Une assistante administrative et financière
14. Une assistante comptable

Budget annexe – centre serveurs :

15. Un(e) agent d'assistance technique chargé des services d'administration électronique
16. Un responsable système pour la gestion du Data center

Gestion prévisionnelle des emplois et compétences pour 2020 :

- Un médiateur numérique attaché au budget principal.
- Un profil commercial / marketing sous forme de contrat d'alternance pour renforcer la promotion des services mutualisés, sur le budget annexe.

II. LE BUDGET PRINCIPAL

Le Budget Principal de Somme Numérique comprend les activités non assujetties du syndicat mixte, à savoir les charges d'administration générale, le pilotage des services d'administration électronique et les Espaces Numériques de Travail.

Ce Budget Principal est régi par le Plan des Comptes M14.

Section de fonctionnement - synthèse

DEPENSES	CA 2018	BP voté 2019	Total crédits 2019	Prévision 2020	Variation 2019/2020
Gouvernance et direction générale	520 682,36	593 200,00	683 200,00	576 300,00	-3%
Pilotage des services d'administration électronique	83 037,72	81 950,00	84 950,00	87 887,00	7%
Espaces Numériques de Travail	385 628,34	335 960,00	360 960,00	381 100,00	13%
Inclusion numérique - Médiation mobile				60 000,00	
Amortissement des investissements	14 714,58	14 715,00	15 618,56	41 000,00	179%
Virement en section d'investissement		5 287,00	402 801,48	6 437,00	22%
TOTAL	1 004 063,00	1 031 112,00	1 547 530,04	1 152 724,00	12%
RECETTES					
Cotisation des membres du syndicat mixte	707 365,69	687 273,00	687 273,00	690 945,00	1%
Contributions et subventions ENT	391 717,66	334 460,00	334 460,00	381 100,00	14%
Contributions et subventions Médiation				75 000,00	
Autres recettes diverses	39 614,09	7 200,00	7 200,00	3 500,00	-51%
Amortissement des subventions perçues	2 179,00	2 179,00	2 179,00	2 179,00	0%
TOTAL	1 140 876,44	1 031 112,00	1 031 112,00	1 152 724,00	12%
<i>Excédent de fonctionnement antérieur reporté</i>	<i>379 604,60</i>		<i>516 418,04</i>		

Administration générale

Désignation	Total crédits 2019	Estimation à fin 2019	Prévisions 2020
Charges de personnel	340 000,00	300 000,00	310 000,00
Charges d'exploitation	343 200,00	252 926,00	266 300,00
TOTAL DEPENSES	683 200,00	552 926,00	576 300,00
Sous-location CARMEN	2 000,00	2 000,00	0,00
Autres remboursements	3 000,00	2 800,00	2 800,00
Cotisation du Département	285 940,00	285 939,50	286 372,00
Cotisation des EPCI	401 333,00	401 333,50	404 572,80
TOTAL RECETTES	692 273,00	692 073,00	693 744,80

Dans ce sous-budget retraçant l'activité d'administration générale, sont répertoriées les charges salariales de 4 agents (**310 000€**).

Les charges courantes de fonctionnement de la structure administrative sont estimées à **266 300€ TTC**, comprenant les charges de copropriété et les moyens administratifs généraux.

En recettes, comme annoncé lors du DOB 2020, le Président propose de fixer la cotisation syndicale à 0,67€ par habitant pour tous les EPCI. Au regard de cette base de calcul, les cotisations syndicales attendues pour l'exercice 2020 s'élèvent à 690 944,80€ réparties comme suit :

Membre	BP 2019		population 2019 source dgcl	BP 2020		Variation 2019/2020
Département	0,50	285 939,50	572 744	0,50	286 372,00	0%
CA Amiens Métropole	0,70	127 820,00	183 911	0,67	123 220,37	-4%
CA Baie de Somme	0,65	33 189,00	50 842	0,67	34 064,14	3%
CC Avre Luce Noye	0,65	15 180,10	22 231	0,67	14 894,77	-2%
CC de la Haute Somme	0,65	18 678,40	28 547	0,67	19 126,49	2%
CC du Grand Roye	0,65	16 391,05	26 253	0,67	17 589,51	7%
CC du Pays du Coquelicot	0,65	18 861,70	29 090	0,67	19 490,30	3%
CC du Val de Somme	0,65	17 346,55	26 799	0,67	17 955,33	4%
CC du Vimeu	0,65	15 375,10	23 445	0,67	15 708,15	2%
CC Est de la Somme	0,65	13 699,40	21 015	0,67	14 080,05	3%
CC Nièvre et Somme	0,65	18 666,05	28 670	0,67	19 208,90	3%
CC Ponthieu Marquenterre	0,65	22 021,35	33 878	0,67	22 698,26	3%
CC Somme Sud Ouest	0,65	25 556,05	39 455	0,67	26 434,85	3%
CC Terre de Picardie	0,65	12 080,90	18 595	0,67	12 458,65	3%
CC Territoire Nord Picardie	0,65	21 088,60	32 417	0,67	21 719,39	3%
CC Villes Sœurs	0,65	25 379,25	38 692	0,67	25 923,64	2%
		687 273,00			690 944,80	

Ces recettes permettent de financer les charges d'administration générale, le pilotage des projets d'administration électronique et le démarrage du service de médiation mobile.

Pilotage de l'administration électronique

Afin de maintenir l'effet bénéfique de la mutualisation sur le développement des services, le pilotage de l'administration électronique reste financé par les cotisations syndicales et non par les contributions directement liée à l'utilisation des services.

Désignation	BP 2019	BP 2020
Personnel	70 000,00	72 500,00
Prestations de services		1 920,00
Mission	100,00	100,00
Télécoms	100,00	150,00
services extérieurs		100,00
Chèques déjeuner	2 000,00	867,00
Cotisations	12 750,00	12 250,00
TOTAL DEPENSES	84 950,00	87 887,00

Espaces Numériques de Travail (ENT)

Les prévisions du service ENT pour l'exercice 2020 tiennent compte d'un nombre estimatif de 38 000 élèves des écoles élémentaires ayant accès à la plateforme mutualisée en septembre 2020 avec une contribution identique à 6,50€ par élève. Les crédits comprennent également la finalisation de l'évaluation du service engagée en septembre 2019 par le cabinet KPMG.

Désignation	BP 2019	Estimation à fin 2019	projection 2020
ENT - Administration (organisation pédagogique)	121 000,00	123 000,00	125 000,00
ENT - CRDP	20 000,00	20 000,00	20 000,00
petite fourniture	0,00	138,00	0,00
location voiture	2 100,00	1 500,00	1 500,00
carburant	0,00	1 000,00	1 000,00
assurance voiture	0,00	360,00	400,00
déplacements	200,00	300,00	300,00
Missions	200,00	150,00	200,00
frais télécoms	500,00	300,00	300,00
Autres charges de personnel	3 000,00	1 632,00	1 700,00
ENT PRIMAIRES Contenus pédagogiques	100 000,00	94 000,00	80 000,00
Autres prestations - évaluation	20 000,00	26 460,00	50 000,00
ENT PRIMAIRES - création comptes plateforme	41 400,00	39 910,00	45 600,00
ENT COLLEGE- création comptes plateforme	52 560,00	51 624,00	55 100,00
TOTAL DEPENSES	360 960,00	360 374,00	381 100,00
Remboursement part agent Chèques déjeuner	1 500,00	1 305,00	1 300,00
Subvention FEDER ENT	79 836,00	113 348,00	77 700,00
Contribution du Département pour comptes ENT Collèges	55 624,00	68 784,00	55 100,00
Contribution des membres cf. Charte ENT	224 000,00	214 371,00	247 000,00
Mandat annulé sur exercice antérieur		537,60	0,00
TOTAL RECETTES	360 960,00	398 345,60	381 100,00

Inclusion numérique – médiation mobile

Face au besoin d'inclusion numérique désormais communément admis, le Président propose une intervention de Somme Numérique en complémentarité d'actions existantes par un service de médiation mobile à disposition de ses membres, afin d'intervenir au plus près de la population cible. Ce service se matérialise pour le syndicat mixte par l'acquisition d'une camionnette équipée d'une antenne satellite permettant de disposer d'un débit suffisant quel que soit le lieu d'intervention, du matériel informatique et par le recrutement d'un médiateur.

Les EPCI souhaitant bénéficier du dispositif participeraient à hauteur de 500€ par jour d'intervention sur leur territoire. Ce budget pour l'exercice 2020 est estimé à 60 000€ en fonctionnement et 56000€ en investissement, financé par 48 000€ de subventions et 40 000€ de contributions, soit un prévisionnel de 80 journées d'intervention pour cette première année. Le besoin de financement complémentaire serait couvert par un emprunt.

Section d'investissement – synthèse

DEPENSES	CA 2018	BP voté 2019	Total crédits 2019	Prévision 2020	Variation 2019/2020
Matériels informatiques pour les ENT	636 599,21	886 000,00	1 192 073,20	910 000,00	3%
Mobilier de bureau et matériels informatiques	3 410,04	7 300,00	17 300,00	8 000,00	10%
Inclusion numérique - Médiation mobile	0,00	0,00	0,00	56 000,00	
Acquisition immobilière	0,00	0,00	910 000,00	0,00	
Aménagements et travaux divers	0,00	0,00	94 929,22	43 758,00	
Capital des emprunts		10 523,00	0,00	30 000,00	185%
Amortissement	2 179,00	2 179,00	2 179,00	2 179,00	0%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	642 188,25	906 002,00	2 216 481,42	1 049 937,00	16%
RECETTES					
Matériels ENT et subventions FEDER	660 417,87	886 000,00	1 165 000,00	910 000,00	3%
Subvention médiation mobile				13 000,00	
Amortissement	14 714,58	14 715,00	15 618,56	41 000,00	179%
Emprunt	0,00	0,00	500 000,00	79 500,00	
Virement de la section de fonctionnement		5 287,00	402 801,48	6 437,00	22%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	675 132,45	906 002,00	2 083 420,04	1 049 937,00	16%
<i>Excédent d'investissement antérieur</i>	<i>100 117,58</i>		<i>133 061,38</i>		

Matériels informatiques pour les ENT

Les matériels informatiques pour les besoins du projet ENT sont achetés dans le cadre d'un groupement de commandes coordonné par Somme Numérique.

Le marché a été passé sous la forme d'un accord cadre, avec 3 sociétés retenues par lot. Renouvelé pour la rentrée de septembre 2017, il permet de faire jouer la concurrence au fur et à mesure des besoins et de bénéficier des évolutions technologiques et de baisses de prix sur les matériels.

Les tableaux et vidéoprojecteurs interactifs ainsi que les tablettes bénéficient d'une subvention FEDER de 40% qui est déduite de la somme à rembourser par la collectivité ou l'établissement qui a commandé ces équipements. Les crédits inscrits correspondent à l'évaluation des projets en cours de déploiement et des besoins de renouvellement, fruit d'un travail de concertation et de communication permanente avec les services de l'Education nationale et les collectivités ou établissements qui décident d'investir dans ces actions.

MEMBRES	budget 2020
Amiens Métropole	250 000,00 €
Nièvre et Somme	25 000,00 €
Avre Luce Noye	45 000,00 €
Terre de Picardie	25 000,00 €
Baie de Somme	35 000,00 €
Grand Roye	60 000,00 €
Est de la Somme	25 000,00 €
Territoire Nord Picardie	35 000,00 €

Vimeu	20 000,00 €
Blangy sur Bresle	15 000,00 €
Ponthieu-Marquenterre	250 000,00 €
Somme Sud Ouest	25 000,00 €
Villes Sœurs	25 000,00 €
Val de Somme	25 000,00 €
Coquelicot	25 000,00 €
Haute Somme	25 000,00 €
	910 000,00 €

Investissements pour l'administration générale

Sont inscrits au budget 2020 les crédits correspondant au renouvellement de matériels informatiques. En termes d'aménagement des locaux administratifs, des crédits à hauteur de 40 000€ sont inscrits pour la rénovation du système de chauffage et de climatisation et une réflexion à engager sur l'optimisation de l'espace et du cloisonnement des bureaux. Ces actions seraient financées par emprunt.

Gestion de la dette

Un emprunt de 500 000 € a été souscrit auprès du Crédit agricole pour l'acquisition des bureaux. L'annuité 2020 s'élève à 37 700€.

Equilibre du budget principal

Les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent par un virement de 6 437€.

TOTAL FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT

La proposition du budget primitif 2020 pour le budget principal de Somme Numérique s'élève à **2 202 661€ TTC**, soit 12% de plus qu'au budget primitif 2019

III. LE BUDGET ANNEXE

Le Budget Annexe du syndicat mixte est régi par l'Instruction Budgétaire et comptable M4 des services publics locaux à caractère industriel et commercial, pour la mise en œuvre de la compétence d'aménagement numérique et des usages et services connexes.

Section de fonctionnement – synthèse

DEPENSES	CA 2018	BP voté 2019	Total crédits 2019	Prévision 2020	Variation 2019/2020
Exploitation centre serveurs et hébergement	338 030,06	549 200,00	549 200,00	704 220,00	28%
Réseau de fibre optique géré en affermage	1 471 958,60	1 827 010,00	2 187 010,00	2 079 500,00	14%
Sous-total DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 809 988,66	2 376 210,00	2 736 210,00	2 783 720,00	17%
Intérêts de la dette	1 306 813,35	1 365 000,00	1 365 000,00	1 470 000,00	8%
Amortissement Data center				280 000,00	
Amortissement du réseau et matériels	3 199 270,35	3 200 000,00	3 526 973,00	3 900 000,00	22%
Virement à la section d'investissement		1 154 715,00	1 308 638,95	126 245,00	-89%
Total dépenses	6 316 072,36	8 095 925,00	8 936 821,95	8 559 965,00	6%
RECETTES					
Recettes du centre serveurs	167 149,39	345 000,00	345 000,00	369 280,00	7%
Recettes du réseau	356 236,70	172 300,00	172 300,00	172 285,00	0%
Redevances exploitation et commercialisation du réseau	1 254 000,16	1 438 340,00	1 719 340,00	2 195 500,00	53%
Remboursement de frais par le délégataire	575 261,25	774 500,00	774 500,00	810 000,00	5%
Services Haut débit et Très haut débit aux membres	407 785,00	390 000,00	390 000,00	435 000,00	12%
Sous-total RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 760 432,50	3 120 140,00	3 401 140,00	3 982 065,00	28%
Remboursement frais / personnel	3 452,56			4 500,00	
Remboursement des annuités d'emprunts	2 465 210,23	2 584 000,00	2 584 000,00	2 633 400,00	2%
Contribution des EPCI au financement du SDTAN	209 762,00	535 585,00	535 585,00	0,00	-100%
Remboursement de travaux pour le compte des membres	154 002,95	500 000,00	500 000,00	300 000,00	-40%
Recette exceptionnelle - pénalités	68 287,08	0,00	0,00	0,00	
Reprise par annuité des subventions d'investissement	1 356 168,00	1 356 200,00	1 561 167,00	1 640 000,00	21%
Total recettes	7 017 315,32	8 095 925,00	8 581 892,00	8 559 965,00	6%
<i>Excédent de fonctionnement cumulé des années précédentes</i>	<i>1 941 052,37</i>		<i>354 929,95</i>		

Centre de services numériques mutualisés

Objet	BP 2019	Prévision réalisation à fin 2019	Prévision 2020
Exploitation du centre serveurs	175 000,00	174 294,00	175 000,00
autres prestations	61 000,00	13 383,00	15 000,00
AMO marché télécoms		11 955,00	0,00
électricité	30 000,00	30 000,00	150 000,00
Charges de fonctionnement service archivage	50 000,00	0,00	0,00
Taxe foncière	24 000,00	24 000,00	24 000,00
assurances			1 700,00
Autres prestations de service liées à l'aménagement des locaux	2 500,00	0,00	15 000,00
Prestations Libriciel - maintenance Asalae	18 000,00	0,00	15 000,00
Téléservices Pastell / Iparapheur	15 100,00	6 737,50	18 000,00
Plateforme IRIS	5 500,00	5 500,00	5 500,00
Plateforme marchés	20 000,00	12 000,00	30 000,00
Hébergement et gestion des noms de domaine	6 000,00	8 000,00	8 500,00
Petit équipement	1 000,00	1 000,00	500,00
sous-traitance générale		2 000,00	2 100,00
location immobilière		30 000,00	0,00
location mobilière		1 300,00	1 300,00
Maintenance comptes de messagerie	15 000,00	12 662,50	14 000,00
Maintenance licences, serveurs	15 000,00	16 041,15	18 820,00
Maintenance Data center		35 100,00	55 000,00
Maintenance groupe électrogène			45 000,00
Maintenance solution de sauvegarde		12 441,60	15 000,00
Formations marchés publics	5 000,00	2 000,00	5 000,00
divers	1 500,00	1 600,00	1 500,00
annonces et insertions		900,00	0,00
Communication		15 000,00	0,00
autres prestations	100,00	300,00	1 200,00
Personnel	80 000,00	66 000,00	79 000,00
CNAS	2 500,00	0,00	0,00
Frais télécoms	10 000,00	5 500,00	5 600,00
Frais télécoms		500,00	500,00
Médecine du travail	0,00	0,00	0,00
Chèques déjeuner	2 000,00	1 800,00	2 000,00
Titre annulé exercice antérieur	10 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES	549 200,00	490 014,75	704 220,00
Part agent chèques déjeuner	1 000,00	835,00	1 500,00
Service de messagerie mutualisée hors CD80	17 000,00	18 000,00	15 880,00
Service de messagerie -CD 80	56 000,00	60 075,00	62 000,00
contribution pour le service démat accès IRIS	49 000,00	31 163,00	51 600,00
Services établissements non membres	30 000,00	23 200,00	33 000,00
Contributions SESAM	60 000,00	0,00	75 100,00
Services de sauvegarde pour les membres	50 000,00	0,00	45 200,00
Nouveaux services d'hébergement	0,00	0,00	45 000,00
subvention FEDER	82 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL RECETTES	345 000,00	173 273,00	369 280,00
Ecart RECETTES - DEPENSES	-204 200	-316 742	-334 940

Ce sous-budget reprend l'ensemble des charges et ressources liées au fonctionnement du Data center et à la mise en œuvre des services mutualisés proposés par le syndicat mixte dans les domaines de l'administration électronique et de la gestion des données publiques.

L'offre de services mutualisés de Somme Numérique comprend à ce jour :

- l'accès à la plateforme de dématérialisation des marchés publics à dimension régionale www.marchespublics596280.fr;
- la gestion et le renouvellement des noms de domaine ;
- l'hébergement d'un site Web simple sur serveur mutualisé ;
- l'accès à la plateforme IRIS et ses services de base (flux comptables, contrôle de légalité, parapheur et signature électronique des documents, mail sécurisé et module de convocation) ;
- la messagerie collaborative Zimbra ;
- le groupement de commandes Télécoms ;
- le Service Electronique Sécurisé d'Archivage Mutualisé ;
- la sauvegarde et le stockage synchronisé ;
- la solution de bornes Wifi public dite « wifisomme » ;
- la mise à disposition de machines virtuelles ;
- l'hébergement physique de serveurs.

Le catalogue et la grille des tarifs de ces services sont mis à jour à l'occasion de ce budget primitif avec quelques évolutions validées lors du débat d'orientation budgétaire :

- La contribution PESV2 est élargie à une contribution Démat' regroupant les services de base de la dématérialisation fournis avec l'accès à la plateforme IRIS (transmission des flux au trésorier, contrôle de légalité dématérialisé, parapheur et signature électronique, mail sécurisé et module de convocation). Cette contribution annuelle reste fixée à 0,05€ HT par habitant pour les EPCI et 0,07€ HT pour les communes, avec cependant un minimum de facturation à 75€ HT au lieu de 50€ HT.
- L'assistance à la mise en place d'un site Web sera désormais facturée à hauteur de 200€ HT la demi-journée. L'hébergement sur serveur mutualisé, ainsi que la gestion du nom de domaine restent accessibles sans contribution (160 communes et EPCI).

Les contributions pour l'exercice 2020 associées aux nouveaux services d'archivage, de sauvegarde, d'hébergement physique de serveurs et de mise à disposition de machines virtuelles sont évaluées à partir des études réalisées avant l'acquisition du Data center et des derniers échanges avec les services opérationnels des membres du syndicat mixte.

Le déficit de ce sous-budget est financé par les redevances de commercialisation du réseau.

Réseau d'initiative publique – exploitation, commercialisation et maintenance

Objet	BP 2019	Estimation à fin 2019	Prévisions 2020
DEPENSES			
maintenance logiciels	10 000,00	5 000,00	5 000,00
divers		4 620,00	5 000,00
maintenance des supports SIG	6 000,00	5 615,00	6 000,00
Prestations GFU	10 000,00	14 280,00	15 000,00
Prestations FTTH		7 650,00	10 000,00
Personnel Somme Numérique	460 000,00	350 000,00	387 500,00
CNAS	2 000,00	0,00	0,00
assurance personnel	10 000,00	9 000,00	10 000,00
médecine du travail		25,00	0,00
Chèques déjeuner	10 000,00	9 500,00	10 000,00
petit équipement	1 000,00	300,00	500,00
carburant	1 500,00	1 500,00	2 000,00
Location véhicule de service	7 000,00	5 500,00	6 000,00
assurance voiture de service	0,00	0,00	500,00
Déplacements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Frais de mission	500,00	0,00	500,00
Réception	0,00	250,00	500,00
Télécoms des agents	2 000,00	2 500,00	3 000,00
honoraires	30 000,00	8 800,00	10 000,00
Annonces légales	1 000,00	3 000,00	1 000,00
Communication / annonces et insertion	5 000,00	3 600,00	5 000,00
Frais bancaires	10 000,00	10 000,00	10 000,00
autres		500,00	1 000,00
Frais ligne de trésorerie	50 000,00	5 000,00	5 000,00
titre annulé sur exercice antérieur	10 000,00	25,00	0,00
TRANSIT IP - Internet très haut débit	30 000,00	30 500,00	30 000,00
Prestations - frais de contrôle de la DSP	50 000,00	27 000,00	30 000,00
Exploitation et commercialisation du réseau	750 000,00	800 000,00	850 000,00
Droits d'occupation du domaine public	300 000,00	150 000,00	150 000,00
Frais fonctionnement ORANGE	350 000,00	320 000,00	350 000,00
Taxe aménagement / taxe foncière armoires de rue	5 000,00	0,00	5 000,00
Electricité tête de réseau	30 000,00	40 000,00	100 000,00
Loyer du local FRIANT + centre serveurs	10 000,00	60 000,00	40 000,00
Location réseau GAZELEC - Péronne	15 000,00	5 400,00	10 000,00
pénalités sur marché	20 000,00	15 000,00	20 000,00
TOTAL DEPENSES	2 305 316,64	1 895 565,00	2 079 500,00

Ce sous-budget regroupe les charges de fonctionnement du pôle réseau estimées au plus juste des besoins en termes de suivi des opérations de déploiement de la fibre et des relations avec le délégataire Covage Somme. Même si l'exploitation et la commercialisation font l'objet d'une délégation de service public, Somme Numérique reste maître de ses investissements et doit donc assurer la réussite économique de cette opération en collaboration avec son délégataire.

En dépenses :

Le syndicat mixte a confié au groupe COVAGE depuis le 1^{er} janvier 2015, l'exploitation, la commercialisation et la maintenance de son réseau fibre optique dans le cadre d'une convention d'affermage d'une durée de 17 ans. Somme Numérique conserve la maîtrise des investissements de mise en œuvre du SDTAN approuvé par les élus.

Les charges propres au syndicat mixte financées par la redevance fixe du contrat de DSP s'élèvent à **554 500€** HT. Elles permettent le fonctionnement du pôle réseau composé de 7 agents chargés du suivi administratif, technique et financier des travaux du programme Somme Très Haut Débit et d'autres extensions du réseau fibre optique (raccordement de sites publics).

Les dépenses directement liées à l'exploitation du réseau estimées à **675 000€** HT pour 2020 sont refacturées au délégataire (droits d'occupation du domaine public, redevances de passage dans les infras existantes, frais de contrôle de la DSP, charges locatives des salles techniques...).

Pour les services Haut débit et Très haut débit fournis par le délégataire aux membres du GFU, le syndicat mixte a négocié des tarifs spécifiques « hors marché », tenant compte du fait que les membres de Somme Numérique ont réalisé les investissements de création de ce réseau. Ces services bénéficiant aux sites publics des membres de Somme Numérique sont facturés par le syndicat mixte et reversés en intégralité au délégataire, pour un montant estimatif de **435 000€** HT en 2020. Le syndicat mixte reverse également à Covage Somme les recettes perçues de l'opérateur Orange au titre de l'occupation des armoires de Montée en débit, permettant de financer la maintenance de ces équipements. C'est pourquoi le montant prévisionnel des sommes dues à Covage au titre de l'exploitation et la commercialisation du réseau s'élève à **850 000€** HT.

Objet	BP 2019	Estimation à fin 2019	Prévisions 2020
Redevance fixe du délégataire	955 000,00	955 753,00	956 000,00
Locations longue durée	172 300,00	172 285,00	172 285,00
Redevance d'usage fixe par prise éligible FTTH	658 000,00	658 100,00	900 000,00
Redevance variable prises commercialisées FTTH	37 000,00	23 952,00	75 000,00
Redevance d'usage des raccordements FTTH et GFU	69 340,00	47 630,00	200 000,00
Redevance amortissement des équipements	64 500,00	64 500,00	64 500,00
Remboursements délégataire (RODP + charges)	910 000,00	600 000,00	600 000,00
Location annuelle des NRAZO		204 563,00	210 000,00
Utilisation du réseau par Amiens Métropole HT	250 000,00	260 100,00	260 000,00
Utilisation du réseau par le Département HT	70 000,00	85 000,00	85 000,00
Utilisation réseau autres membres	70 000,00	90 880,00	90 000,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 256 140,00	3 162 763,00	3 612 785,00
Contribution des EPCI au financement du SDTAN	535 585,00	1 734,00	
Prestations de raccordement des sites publics	500 000,00	740 000,00	300 000,00
RECETTES LIEES AU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	1 035 585,00	741 734,00	

En recettes :

- Les redevances fixes prévues dans le contrat de délégation de service public au titre de l'exploitation et la commercialisation du réseau s'élèvent à 1 020 500€ HT, dont 900 000€ HT de part fixe sur l'exploitation du réseau, 56 000€ HT de frais de contrôle et 64 500€ de redevance versée au titre de l'amortissement des équipements achetés avant la mise en œuvre du contrat avec Covage.
- La redevance variable perçue de façon dynamique au fur et à mesure du déploiement et de la commercialisation et qui permet au syndicat mixte de financer ses emprunts, est estimée à 1 175 000€ HT.
- Les recettes du réseau perçues de 2009 à 2014 au titre de locations pluriannuelles sont réparties selon le nombre d'années des contrats correspondants (172 285€).
- La convention d'affermage prévoit le remboursement des charges liées à l'exploitation du réseau (810 000€).
- Somme numérique facturera auprès de ses membres les services utilisés dans le cadre du GFU, concernant la connexion des sites publics au réseau de fibre optique et l'accès DSL via les DSLAM publics (435 000€), pour les reverser à Covage Somme.

Par ailleurs, le syndicat mixte perçoit des contributions de ses membres pour le financement des raccordements de sites publics, dont une partie est également reversée au délégataire au titre de l'activation des sites publics du GFU (300 000€ HT).

Section d'investissement – synthèse

DEPENSES	CA 2018	BP voté 2019	Total crédits 2019	Prévision 2020	Variation 2019/2020
Salle serveur	104 471,34	1 010 000,00	2 929 200,00	250 000,00	-75%
Investissements Réseau - études	37 848,04	600 000,00	660 957,50	240 000,00	-60%
Investissements Réseau - aménagement de sites, matériels informatiques	972 713,75	1 010 000,00	2 984 851,95	6 200 000,00	514%
Investissements Réseau - travaux	13 423 705,68	29 500 000,00	28 550 162,55	24 310 000,00	-18%
S/Total DEPENSES D'INVESTISSEMENT	14 538 738,81	32 120 000,00	35 125 172,00	31 000 000,00	-3%
Capital des emprunts	1 480 704,94	1 730 580,00	1 730 580,00	2 050 000,00	18%
Transfert par annuité des subventions d'équipement	1 356 168,00	1 356 200,00	1 561 167,00	1 640 000,00	21%
Déficit d'investissement	293 789,63	0,00	2 119 048,92	0,00	
Total dépenses	17 669 401,38	35 206 780,00	40 535 967,92	34 690 000,00	-1%
RECETTES					
Financement programme STHD 2013-2018	5 511 479,13	7 000 000,00	8 060 925,59	4 000 000,00	-43%
Financement programme STHD 2019-2024	30 540,90	5 120 000,00	5 120 000,00	8 906 600,00	74%
FEDER centre de services mutualisés	0	800 000,00	800 000,00	100 000,00	-88%
Emprunt	7 505 384,00	17 932 065,00	19 432 065,00	17 377 155,00	-3%
S/Total RECETTES D'INVESTISSEMENT	13 047 404,03	30 852 065,00	33 412 990,59	30 383 755,00	-2%
Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement en section d'investissement	1 282 263,35	0,00	2 287 365,38	0,00	
Amortissement	3 199 270,35	3 200 000,00	3 526 973,00	4 180 000,00	31%
Virement de la section de fonctionnement		1 154 715,00	1 308 638,95	126 245,00	-89%
Total recettes	17 528 937,73	35 206 780,00	40 535 967,92	34 690 000,00	-1%

Centre de services numériques mutualisés – aménagement du data center

Objet	Prévision 2019	Prévision réalisation à fin 2019	Prévision 2020
Matériels du centre serveurs	500 000,00	50 000,00	100 000,00
Frais d'études	50 000,00		0,00
Frais de recherches et de développement	0,00	18 000,00	0,00
		1 750,00	0,00
Concessions et droits assimilés	200 000,00	95 000,00	0,00
Acquisition immo		414 000,00	0,00
Acquisition Data center		1 529 000,00	0,00
Aménagement et matériels techniques	120 000,00	71 000,00	150 000,00
Séquestre acquisition locaux		140 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES	870 000,00	2 318 750,00	250 000,00
Emprunt		1 300 000,00	0,00
subvention FEDER	800 000,00	750 000,00	100 000,00
dépôt cautionnement		140 000,00	0,00
TOTAL RECETTES	800 000,00	2 050 000,00	100 000,00

Les crédits inscrits au budget prévisionnel 2020 pour le centre de services numérique concernent :

- Le changement de la baie de stockage des données hébergées par Somme Numérique (sites Internet et messagerie) dont le marché est attribué en décembre 2019 ;

- Des aménagements techniques du Data center permettant de mettre en œuvre les nouveaux services d'hébergement (gestion technique centralisée, unités de distribution d'énergie, rocade fibre...);
- Le syndicat mixte doit également faire face à des obligations de renouvellement d'équipements en fin de maintenance (bombonnes gaz d'extinction incendie, batteries des onduleurs).

Les acquisitions et aménagements techniques nécessaires à la mise en œuvre du centre de services numériques mutualisés dans le Data center bénéficient d'une subvention FEDER de 40% jusque fin 2020.

Réseau public de fibre optique

Objet	Prévision 2019	Estimation à fin 2019	Prévision 2020
Aménagement locaux		14 275,00	0,00
Matériel informatique Réseau	10 000,00	10 000,00	0,00
Etude et développement	50 000,00	26 000,00	25 000,00
Etudes, contrôle des travaux et missions SPS	0,00	10 000,00	10 000,00
Raccordement de sites sur les territoires des coms de coms	500 000,00	1 000 000,00	300 000,00
Etudes	0,00	0,00	100 000,00
Matériels informatiques - changement des routeurs BGP et support pour 5 ans	0,00	0,00	200 000,00
Etudes programme 2019-2024	500 000,00	30 300,00	115 000,00
Etudes de mise en œuvre du programme STHD	50 000,00	51 350,00	0,00
Installations spécifiques / utilisation infras tiers	1 000 000,00	500 000,00	1 000 000,00
programme 2013-2018 FTTH	10 500 000,00	10 000 000,00	0,00
programme 2019-2024 FTTH	17 000 000,00	7 000 000,00	24 000 000,00
raccordements FttH	1 500 000,00	2 500 000,00	5 000 000,00
TOTAL DEPENSES	31 110 000,00	21 141 925,00	30 750 000,00
FTTH REGION	3 400 000,00	1 950 000,00	3 000 000,00
FTTH DEPARTEMENT	500 000,00	1 600 000,00	900 000,00
SDTAN ETAT (FSN)	4 500 000,00	2 600 000,00	6 396 600,00
SDTAN EPCI fonds de concours	0,00	514 505,00	750 000,00
FTTH FEDER	3 720 000,00	0,00	1 860 000,00
Emprunt de Somme Numérique	17 792 065,00	18 587 103,00	17 377 155,00
Remboursement trop versé marché travaux FTTH		99 294,00	
TOTAL RECETTES	29 912 065,00	25 251 608,00	30 283 755,00

Les prévisions d'investissement pour l'aménagement numérique sont estimées pour 2020 à 30,75 M€ HT et comprennent :

- Du **développement informatique** permettant de disposer d'outils de gestion efficaces pour le suivi technique et financier du programme de déploiement FttH et pour la mise à jour de l'outil de cartographie en ligne sur le site Web – 25 000€ HT ;
- Le **raccordement de sites publics** à la demande des adhérents et leur aménagement interne – 300 000€ HT (participation des membres) ;
- Les missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour définir le programme opérationnel de la **migration du cœur de réseau fibre optique** de la salle St Fuscien vers une nouvelle salle à créer dans les locaux Avenue d'Italie (100 000€ HT) ;

- **L'opération 100% FttH 2019-2024** (25 000 000€). En 2020, le syndicat mixte doit livrer à Covage près de 27 000 prises FttH (sous réserve de complétude et de levée des points de blocage) à commercialiser pour les NRO* de Cayeux, Saint-Valéry, Doullens, Péronne et Montdidier dont les travaux ont été engagés en 2019. Les entreprises auront également pour mission de commencer les prestations de déploiement sur les NRO* de Quesnoy-le-Montant, Quend, Brailly-Cornehotte, Airaines, Picquigny (partiellement), Estrées-Deniécourt, Ham, Fins, Poix-de-Picardie, Moreuil et Roye (partiellement). Cela correspond à un total de 35 600 prises FttH.

*NRO – *Nœud de Raccordement Optique* – il s'agit d'un point de concentration du réseau de fibre optique. Le NRO se définit par le périmètre technique de déploiement du réseau FttH comprenant plusieurs sous-répartiteurs optiques (SRO) sur lesquels sont reliés les fibres des abonnés. Le NRO se matérialise par la pose d'un shelter, local technique recevant les infrastructures des opérateurs permettant de fournir le service aux usagers.

Une commune étendue peut parfois se situer sur plusieurs NRO ; pour exemple, le NRO de Quend couvre Quend-Plage, Fort-Mahon-Plage et Saint-Quentin-en-Tourmont notamment. La ville de Quend est couverte par le NRO de RUE.

- Les opérations de **raccordement final au réseau de fibre optique**, facturées par le délégataire Covage au fur et à mesure des souscriptions d'abonnement des particuliers auprès des opérateurs de service (5 000 000€ HT).

Les recettes prévues pour 2020 en couverture des investissements réseau correspondent au plan de financement des opérations (FEDER, Etat au titre du FSN, Régions Hauts-de-France et Normandie, Département de la Somme et EPCI avec la première tranche des fonds de concours prévus pour la phase 2).

Le volume global d'emprunt prévisionnel s'élève à 17 389 945€ HT ; il correspond principalement à l'emprunt que va souscrire le syndicat mixte pour le compte des EPCI, correspondant au financement de leur participation pour la phase 2.

Charges d'emprunt

Au 31 décembre 2019, le syndicat mixte a souscrit un total de 67 M€ d'emprunts, dont 44,1 M€ pour le compte de ses membres, le reste étant financé par les recettes de commercialisation du réseau.

Les annuités s'élèvent en 2020 à près de 3,6 M€, dont 2,6 M€ remboursés par les membres du syndicat mixte suivants :

1 874 347,23	DEPARTEMENT	12 122,06	CCALN
306 802,03	AMIENS METROPOLE	94 040,24	CC VAL DE SOMME
11 395,28	CCTNP	243 995,31	CC VILLES SŒURS
15 605,09	CC2SO	62 303,30	CC NIEVRE ET SOMME

Amortissements

Au budget primitif, les écritures d'amortissement sont reconduites à l'identique de l'exercice précédent, tenant compte tout de même de l'intégration des opérations FttH réceptionnées au 30 juin 2019. A également été ajouté à ce stade l'amortissement du Data center. Les amortissements issus des investissements de 2019 seront confirmés en DM1 après le vote du compte administratif.

- Amortissement des matériels et du réseau : 3 900 000€ (charges de fonctionnement et recette d'investissement)
- Amortissement du data center : 280 000€ (charges de fonctionnement et recette d'investissement)
- Amortissement des subventions : 1 640 000€ (dépense d'investissement et recette de fonctionnement)

Equilibre du budget ANNEXE

Le budget annexe 2020 de Somme Numérique s'équilibre par un virement de **126 245€** de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

TOTAL FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT

La proposition du budget primitif 2020 pour le budget annexe de Somme Numérique s'élève à **43 249 965 € HT**, d'un montant équivalent au budget primitif 2019.

=====